

COMPTE RENDU COMMISSION DE SECURITE 25 juin 2025

Ont assisté à cette commission :

Mme Joséphine KUDIN, adjointe déléguée à la sécurité et à la prévention,
M. Arnaud LAURELUT, chef de service de Police Municipale,
M. Dimitri DESCAMPE, policier municipal,
Mme Isabelle MARCHEAU, Directrice générale des services
Major Alain PETIPAS, Commandant de la brigade de Gendarmerie de Challes-les-Eaux,
Mme Chantal GIORDA,
Mme Samira KISSOUM,
M. Gilles BAIX,
M. Frédéric RICHARD,
M. Philippe POUCHAIN,
M. Christian MARCE,
Mme Marie-Hélène SIMMONOT-BREAS,
Mme Sylvie MENEGATTI,
Mme Michèle BUET,
Mme Denise DE BARBA,
M. Rachid ASLAOUI, Directeur de Régie Plus,
M. Nourddine AICHAOUI, CDN,
M. Aziz MAKHLOUFI, CDN.

Excusés :

M. Alexandre GENNARO, Maire de la commune de La Ravoire,
M. Xavier TROSSET,
M. Fabien GRILLOT,
Mme Sandrine MAZZUCA,
Mme Morvarid VINCENT.

Absents :

M. Thierry CULOMA,
Mme Agnès ARRI.

I – GENDARMERIE NATIONALE

Le **Major PETIPAS**, commandant la brigade de Gendarmerie de Challes-les-Eaux, en complément du document de présentation (joint en annexe), présente le bilan du 1^{er} semestre 2025.

Il rapporte que les actions de la Gendarmerie menées sur la commune pour ce premier semestre représentent 37% de son activité, avec 150 faits pour le 1^{er} semestre 2025.

Le Major apporte quelques chiffres :

- 1200 interventions sur la globalité des communes rattachées à la Gendarmerie de Challes,
- 178 procès-verbaux établis sur la commune pour le 1^{er} semestre 2025, contre 145 en 2024,
- 14 contrôles alcoolémie sur le territoire de la Ravoire.

Le **Major** fait part qu'au sein de la circonscription, la Gendarmerie a procédé à 2 410 interrogations (Fichier des Véhicules Volés, – Système d'Immatriculation des Véhicules – Fichier des Personnes Recherchées – Fichier National des Permis de Conduire – Fichier des Véhicules Assurés pour le 1^{er} semestre 2025, contre 1 264 en 2024.

M. POUCHAIN interpelle le Major sur l'évolution des dépôts de plainte reçus par la Gendarmerie de Challes-les-Eaux par des personnes demeurant hors de la circonscription.

Le **Major** explique que fin 2024 les dépôts de plainte extérieurs s'élevaient à 32% et que le taux est à 25% en 2025.

Le **Major** informe qu'au niveau des contrôles stupéfiants, la majorité des infractions sont relevées à la suite d'infractions au code de la Route.

Un contrôle stupéfiant a également été organisé sur la commune le 29 mai 2025 entre 12 heures et 16 heures. Une seule infraction a été relevée.

Il précise également que lors de l'opération « Place nette », la Gendarmerie a été amenée à contrôler un véhicule où se trouvaient de l'argent et du stupéfiant. L'auteur a été appréhendé.

Mme **SIMONOT-BREAS** demande au Major si le véhicule a été saisi.

Le **Major** répond que la loi le permet, mais que les directives du Procureur de la République à Chambéry sont de ne pas saisir les véhicules (frais de justice importants). Il en est de même pour les véhicules qui sont utilisés pour du rodéo urbain.

Le **Major** informe l'assemblée qu'une enquête regroupant plusieurs unités de Gendarmerie de différents départements a permis de résoudre 130 faits relatifs à des vols à la roulotte, faits qui concernaient aussi la circonscription.

Mme **SIMMONOT-BREAS** demande au Major si les auteurs sont du département.

Le **Major** répond que non.

II – POLICE MUNICIPALE

M. Arnaud LAURELUT, Chef de service de la Police Municipale, en complément du document de présentation (joint en annexe), présente le bilan, les faits marquants de ce 1^{er} semestre 2025.

Mme **Isabelle MARCHEAU** précise que l'utilisation du radar pédagogique qui est positionné sur différents axes de la commune permettrait de sensibiliser les conducteurs sur leur vitesse.

III – SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

M. Gilles BAIX, Sapeur-pompier professionnel au Centre de Secours de Chambéry, en complément du document de présentation (joint en annexe), présente le bilan des interventions effectuées ce 1^{er} semestre 2025 sur la commune de La Ravoire.

IV – CORRESPONDANTS DE NUIT (CDN)

M. Rachid ASLAOUI, Directeur de Régis Plus, présente le bilan de ce 1^{er} semestre 2025.

Sur la commune de La Ravoire, ils interviennent principalement sur 4 secteurs identifiés :

- Le centre-ville,
- Féjaz,
- Pré Hibou,
- L'aire de jeu près de l'église.

Les problèmes rencontrés sur la commune concernent :

- Squats au niveau des parkings du Pré Hibou par des jeunes du quartier (18/25 ans), (alcool, chicha, stupéfiants),
- Regroupements de personnes (25/45 ans) devant les commerces, notamment devant le tabac (alcool, stupéfiants).

Les CDN tiennent à souligner que les jeunes constatent que les patrouilles de la gendarmerie sont bien plus présentes sur les différents secteurs de la commune, et que le contact dans le calme avec les militaires et leur approche à leur égard sont bien appréciés.

V –M. Arnaud LAURELUT, en compléments du document de présentation (joint en annexe) présente l'organisation du service de Police Municipale, effectifs et horaires de présence.

VI – Vidéoprotection

Mme KUDIN, Adjointe au maire de La Ravoire, déléguée à la sécurité publique et à la prévention, conjointement avec **M. Arnaud LAURELUT**, donne l'état des lieux du dispositif de vidéoprotection en reprenant le document en annexe.

M. POUCHAIN demande si le référent sûreté fait partie de la Brigade de Gendarmerie de Challes-Les-Eaux.

Le **Major** répond négativement et précise que cette personne fait partie du Groupement de Gendarmerie Départementale de la Savoie et que son cursus est axé sur le diagnostic sécurité.

M. Arnaud LAURELUT rappelle les dispositions réglementaires relatives à l'installation de la vidéoprotection et précise le nombre d'extractions de vidéo effectué pour le compte de la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale.

Mme SIMONOT-BREAS demande si la vidéoprotection est reconnue en justice.

Le **Major** répond que oui.

M. POUCHAIN demande si l'on peut calculer le ratio vidéosurveillance par rapport aux faits.

Le **Major** répond que cela peut être aléatoire, qu'il peut y avoir des phénomènes sériels et que ce n'est pas régulier.

M. POUCHAIN s'interroge sur le rapport qualité prix de la vidéosurveillance.

Le **Major** répond que l'on ne peut pas mettre de mauvaises caméras qui ne permettraient pas de bonne lecture.

M. POUCHAIN reformule sa question. Cet investissement important est-il rentable ?

Le **Major** répond que l'on commence à voir de très bons résultats sur le bassin chambérien. Il précise que grâce à la vidéoprotection on a pu éviter le pire à La Ravoire lorsque que la Mairie a été saccagée. En effet, la réfection du bâtiment aurait pu coûter plus cher.

M. Rachid ASLAOUI, Directeur de Régie Plus, conforte les dires du Major en précisant que grâce au Centre de Supervision Urbain (CSU) de Chambéry, il a pu être évité des dégradations extrêmement importantes sur des édifices publics. En effet les correspondants de nuit, étant ce soir-là sur place, ont pu en direct avec le CSU localiser rapidement les auteurs de troubles.

Mme Joséphine KUDIN rappelle aussi l'effet dissuasif de la vidéoprotection en citant les exemples du parking Silo et de la place aux Fées, devenus plus paisibles et avec nettement moins d'infractions depuis l'installation des caméras.

Le **Major** confirme que le rapport coût/bénéfice est largement positif. Par exemple, son utilisation peut accélérer et simplifier la recherche de personnes.

Mme Sylvie MENEGATTI pose la question sur les caméras de Féjaz qui ne lisent pas les plaques d'immatriculation.

M. Arnaud LAURELUT lui répond qu'actuellement que le système est en pleine restructuration et qu'effectivement les caméras devraient être remplacées.

VII – Autres dispositifs de sécurité

Mme KUDIN rappelle :

- Les différents dispositifs et contacts liés aux violences conjugales, sexuelles et sexistes, afin d'améliorer et renforcer la prise en charge des victimes, des enfants mais aussi des auteurs ;
- La participation citoyenne ;
- Les opérations tranquillité vacances et tranquillité entreprises et commerces.

VIII – Points de vigilance

- Lutte contre les cambriolages,
- Protection des séniors,
- Les nuisances sonores liées aux travaux et jardinage, la musique etc...
- Les dépôts sauvages des déchets,
- Les animaux, en particulier non tenus en laisse et leurs aboiements.



COMMISSION SECURITE

25 JUIN 2025

I- SECURITE PUBLIQUE: BILAN PREMIER SEMESTRE 2025

1- STATISTIQUES DE LA GENDARMERIE NATIONALE



Intervention du Major PETIPAS



2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE

SURVEILLANCE QUARTIERS : 1584 patrouilles - semestre 2024 - 1844 semestre - 2025 (16,41%)

	2024		2025		
VALMAR CENTRE VILLE	269	24,90%	336		
FEJAZ	171	28,07%	219		
VAL FLEURIE	147	46,25%	215		
PUIT D'ORDET NORD RICHELIEU ZOLA	343	-37,90%	213		
GENETAIS VALLON FLEURI	122	27,86%	156		
GALLAZ	110	28,18%	141		
PRE JOLI BOËGE	119	32,77%	158		
MADELEINE LA PEYSSE	107	25,23%	134		
ECHAUD MOLLARD	101	31,68%	133		
LA VILLETTE	95	46,31%	139		



2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE

INTERVENTION : 54 interventions semestre 2024 - 47 interventions semestre 2025 (-12,96%)

	2024	2025
Troubles à la tranquillité : (attroupement, alcool, stupéfiant, troubles de voisinage, tapages, rodéo...)	28	31
Atteintes aux biens : (Dégradations biens publics, dégradations de véhicules, incendies, vols de vélos, découvertes cyclos volés)	17	8
Atteintes aux personnes : (Violences verbales et physiques, outrages agents PM)	5	0
Animaux : (Divagations de chiens)	0	6
Accidents de la circulation :	4	2



2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE

MAINS COURANTES : 74 mains courantes - semestre 2024 - 56 mains courantes - semestre 2025 (-24,32%)

	2024	2025
Agressions physiques :	0	1
Agressions verbales :	0	2
Personnes en détresse :	2	1
Dégradations de biens :	9	3
Cambriolages résidences privées	8	1
Accidents de voie publique :	5	4
Squats :	5	9
Bruits de voisinage :	9	3
Menaces insultes :	1	0
Protection des risques :	2	0
Affichages sauvages :	1	1
Animaux :	5	5
Rodéos motorisés :	0	1
Attroupements :	3	1
Alcool :	2	1
Signalements :	4	2
Opérations diverses :	4	8
Disparitions	2	2
Dépôts sauvages :	1	0



2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE

PROCÈS VERBAUX ET RAPPORTS

PROCES-VERBAUX -RAPPORTS (-11,54%)

	Semestre 2024	Semestre 2025
Pocès-verbaux - Rapports	26	23

2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE



INFRACTIONS AU STATIONNEMENT: 154 infractions - semestre 2024 - 406 Infractions - semestre 2025 (163,64%)

	2024	2025
Arrêt ou stationnement gênant par AM :	94	251
Stationnement sur trottoir :	15	35
Stationnement abusif dépassement de la durée :	1	37
Stationnement sans disque :	8	0
Arrêt ou stationnement entrée carrossable :	1	2
Stationnement sur place handicapée :	14	13
Stationnement abusif + de 7 jours :	6	30
Arrêt ou stationnement gênant l'accès :	1	13
Stationnement sur piste cyclable :	1	8
Stationnement place réservée VL électrique :	4	8
Stationnement en zone piétonne :	6	4
Arrêt très gênant :	1	0
Stationnement transport de fonds :	0	2
Stationnement gênant service public :	1	3
Stationnement passage piétons :	1	0



2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE

ACTIVITE PVE (INFRACTIONS) : 163 PVE - semestre 2024 - 502 PVE - semestre 2025 (207,98%)

	2024	2025
Arrêt et stationnement :	150	406
Règles de conduite :	0	92
Règles administratives :	12	1
Vitesses :	0	2
Priorité intersection :	1	1

2- STATISTIQUES POLICE MUNICIPALE



Evénements survenus au 1^{er} semestre 2025 :

- Cambriolages,
- Vols à l'étalage (magasin SUPER U),
- Tapages – bruits de voisinage,
- Violences intra-familiales,
- Alcoolisation sur la voie publique,
- Accidents de la circulation,
- Rodéos urbains.

3 STATISTIQUES OPERATIONNELLES SDIS 73



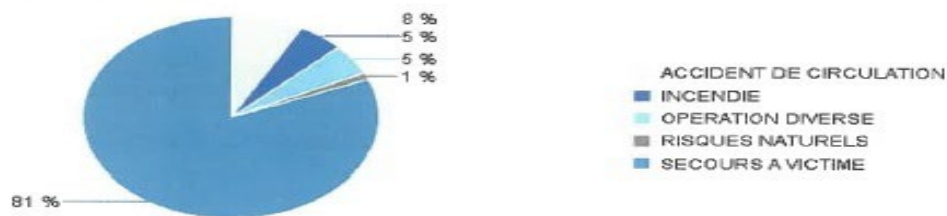
Activité de la commune LA RAVOIRE

Du 01/01/2025 au 05/06/2025

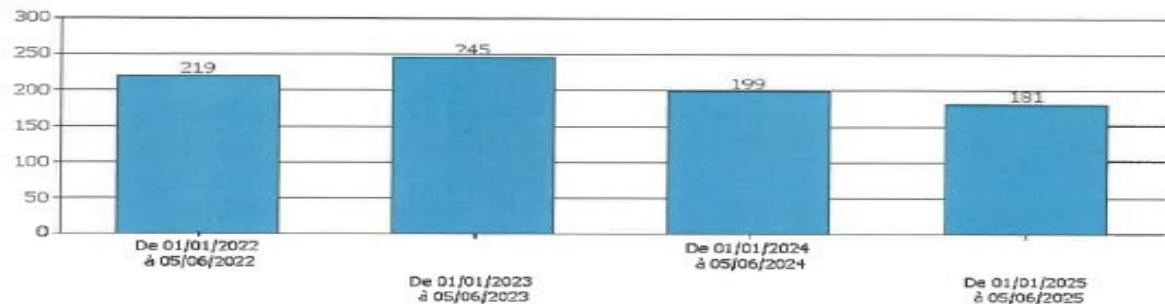
Répartition par raison de sortie

Famille raison de sortie	Nb interventions	%	Charge opérationnelle (HH)	%
ACCIDENT DE CIRCULATION	14	7,7 %	81	12,6 %
INCENDIE	9	5,0 %	73	11,4 %
OPERATION DIVERSE	9	5,0 %	37	5,8 %
RISQUES NATURELS	2	1,1 %	4	0,6 %
SECOURS A VICTIME	147	81,2 %	447	69,7 %
	181	100,0 %	641	100,0 %

Répartition des sorties d'engins par catégorie de raison de sortie



Nombre d'interventions sur la période sélectionnée



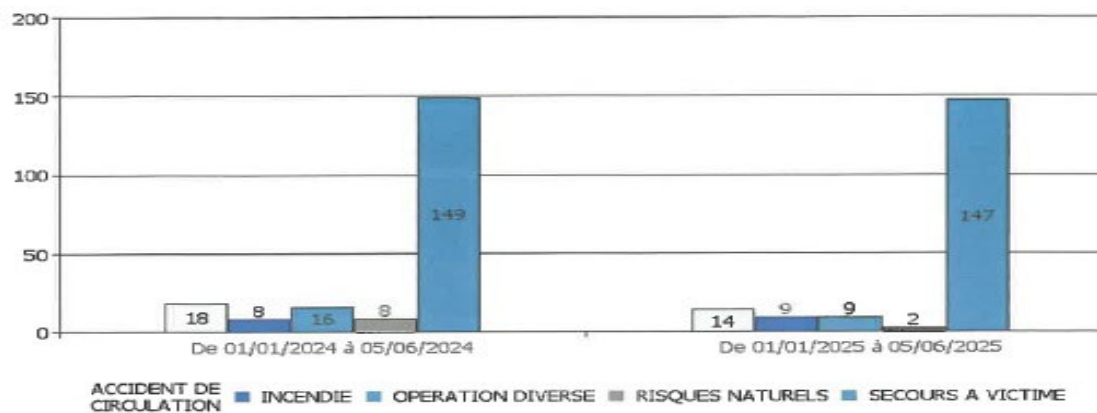
3 STATISTIQUES OPERATIONNELLES SDIS 73



Activité de la commune LA RAVOIRE

Du 01/01/2025 au 05/06/2025

Nombre d'interventions par année et par raison de sortie



Activité sur la commune par caserne

Casernes	Nb sorties d'engins	%	Charge opérationnelle (HH)	%
AIX LES BAINS	1	0,4 %	2	0,2 %
ALBERTVILLE	1	0,4 %	2	0,3 %
CDG BO AIX LES BAINS	1	0,4 %	2	0,3 %
CDG BO CHAMBERY/CHARTREUSE	11	4,7 %	13	2,1 %
CHAMBERY	196	84,5 %	537	83,8 %
CODIS 73 / CTA 73	1	0,4 %	2	0,3 %
CROIX ROUGE FRANCAISE	0	0,0 %	0	0,0 %
MONTMELIAN	3	1,3 %	13	2,0 %
MOUTIERS	1	0,4 %	6	1,0 %
SAMU				
SUD LAC	17	7,3 %	63	9,9 %
TOTAL	232	100,0 %	641	100,0 %

3 STATISTIQUES OPERATIONNELLES SDIS 73



Activité de la commune LA RAVOIRE

Du 01/01/2025 au 05/06/2025

Synthèse

Commune	Bassin opérationnel inter	Casernes défendant la commune en 1er appel
Bassin opérationnel	BO CHAMBERY/CHARTREUSE	CDG BO CHAMBERY/CHARTREUSE
Population Hiver	8 330	CHAMBERY
Population Eté	8 330	CROIX ROUGE FRANCAISE
Population Intersaison	8 330	MONTMELIAN

(Source SDACR et INSEE)

Activité et réponse opérationnelle

	Du 01/01/2025 au 05/06/2025	Du 01/01/2024 au 05/06/2024	Evolution	Evolution en %
Nombre d'interventions	181	199	-18	-9 %
Nombre de sorties d'engins	232	233	-1	0 %
Charge opérationnelle (hommes.heures)	641	612	28	5 %
Ratio charge opérationnelle SPP (hommes.heures)	65,7 %	70,9 %	-5,2	-7,3 %
Ratio charge opérationnelle SPV (hommes.heures)	33,5 %	28,3 %	5,3	18,6 %

4- BILAN DES CORRESPONDANTS DE NUIT (CDN)



5 - ORGANISATION DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Effectifs du service 1^{er} semestre 2024 :

3 agents/5 (1 chef, son adjoint + 1 agent en formation)

Effectifs du service 1^{er} semestre 2025 :

3 agents/5 (1 chef, son adjoint + 1 agent)

Arrivée d'un nouvel agent pour le 1^{er} juillet 2025.

Horaires:

- Pour la période estivale 2025 :
9h/17h – 14h/22h
8h/12h – 13h/17h – 13h/21h

Une patrouille par semaine 14h/22h ou 13h/21h



6 - VIDEOPROTECTION COMMUNE DE LA RAVOIRE

83 caméras sont installées sur la commune :

**63 sur la voie publique et 20 dans le parking Valmar
Centre-ville**



Les caméras installées sur la voie publique se situent dans différents secteurs définis avec le référent sûreté :

- 37 en centre-ville,
- 5 au pré Hibou,
- 6 à Féjaz,
- 2 à l'Echaud,
- 4 à Ste Lucie/Costa Beauregard,
- 3 au Gallaz (Tennis),
- 6 à la Plaine Sportive.

- **L'installation de la vidéoprotection est effectuée sous contrôle de l'Etat.**

Un diagnostic de sûreté est rédigé par le Référent sûreté de la Gendarmerie Nationale qui émet un avis sur l'installation globale du dispositif, sur les différents emplacements souhaités et précise les caractéristiques des caméras. Les autorisations d'installation sont délivrées par la Préfecture après l'avis de la Commission ce qui nous a permis en 2024, par exemple, de prévoir l'extension du dispositif dans les lieux prédéfinis par le référent sûreté.

- Les caméras installées sur le domaine public permettent aux forces de l'ordre non seulement de **résoudre leurs enquêtes** (dégradations de véhicules par exemple) mais aussi de les **aider dans la recherche d'auteurs ou de véhicules** ayant participé à des exactions, exemples : braquage de la station Total, dégradations de la Mairie, accident de la circulation etc....

Elles permettent aussi, plus spécialement rue de la Concorde, de veiller à la bonne utilisation des arrêts minutes, de verbaliser en direct, en matière de stationnement, les véhicules en infraction. Elle contribue aussi à identifier les auteurs de troubles et de donner les éléments à la Gendarmerie.

- **7 demandes d'extraction de vidéo** émanant de la Gendarmerie Nationale et de la Police Nationale relatives à des dégradations sur des véhicules, des vols de véhicules, de la recherche de véhicules à la suite de cambriolages, d'accidents de la circulation etc.. ont été effectuées par voie de réquisitions judiciaires. Ces différentes réquisitions ont permis de résoudre des enquêtes relatives à des délits de fuite, de confondre l'auteur d'un accident de la circulation etc..

7 - DIVERS

Dispositifs de sécurité :

- Patrouilles conjointes Police Municipale/Gendarmerie
- La vidéoprotection
- Les correspondants de nuit
- Dispositif « participation citoyenne »
- Violences conjugales, sexuelles et sexistes: un portail de signalement accessible sur le site service-public.fr et signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

7 j/7j – 24h/24h depuis ordinateur, tablette ou smartphone

Accès gratuit sans obligation de déclarer son identité

Le 3919: numéro d'écoute national anonyme (attention: ce n'est pas un numéro d'urgence = **17 ou 112**)

- Possibilité de s'inscrire à l'opération « tranquillité vacances » et « tranquillité entreprises et commerces » auprès de la PM et de la gendarmerie
- ➔ Surveillance lors des patrouilles + alerte si problèmes

8 - POINTS DE VIGILANCE

- **Lutte contre les cambriolages:** flyer « Contre les cambriolages ayez les bons réflexes »
- **Protection de seniors:** flyer « Séniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! »
- **Attention aux bruits de voisinage:**
 - ➔ Travaux de bricolage et de jardinage: autorisés uniquement les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h (arrêté préfectoral): amende de 68 €
 - ➔ Notamment sur les balcons (musique, cris ...)
- **Interdiction de brûler des biodéchets** (déchets verts) à l'air libre: amende de 135 €
- **Dépôt de déchets hors des emplacements autorisés:** amende 135 €
- **Déjections canines:** amende 135 €
- Les chiens doivent être **tenus en laisse** sur la commune de La Ravoire: amende 150 € + **attention aux aboiements**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Joséphine KUDIN

Adjointe au maire, déléguée à la sécurité publique, prévention et police municipale

Référente lutte contre la radicalisation

Première Vice Présidente du SIVU gendarmerie de la brigade de Challes les Eaux

Correspondante défense

Référente incendie et secours au SDIS 73

Mail: josephine.kudin@laravoire.com